

15/11 – 09 février 2016

Déconstruction de l'ancien restaurant scolaire Chateaubriand : approbation du projet, du plan de financement et de la demande de subvention dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local

Le rapporteur,

☞ explique que dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre bourg, il est prévu de supprimer l'ancien restaurant scolaire, afin de réaliser un parc de stationnement sur son emprise et à proximité de l'Espace Le Goffic. Cette création conduira parallèlement au déménagement des activités abritées par ce bâtiment (Epicerie sociale ; association de palets).

☞ donne connaissance du projet de déconstruction de l'ancien restaurant scolaire Chateaubriand.

Le montant prévisionnel de cette opération est de 36 000,00 € HT.

☞ informe que ces travaux pourraient être subventionnés dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local, pour un montant minimum de subvention de 20 000,00 €, à hauteur de 80% maximum des dépenses hors taxes.

Vu l'article 159 de la loi de finances 2016 relative au fonds de soutien d'un milliard d'euros en faveur des projets portés par les communes et leurs groupements,

Vu la correspondance du Préfet d'Ille-et-Vilaine du 27 janvier 2016 relative au fonds de soutien à l'investissement local,

Considérant *l'avis favorable émis par la commission mixte « développement économique et prospective », « urbanisme et développement durable » et « voirie, travaux et bâtiments », lors de sa réunion du 28 janvier 2016,*

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

les modalités de financement définies ci-dessus ;

SOLLICITE :

la subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local ;

AUTORISE :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,

Paul Kerdraon.